

Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada – FAQ

1. En quoi consiste le Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada?

Le Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada est une mesure mensuelle de l'évolution de l'ensemble des emplois non agricoles au Canada, qui repose sur les données de paie transactionnelles réelles anonymisées des entreprises clientes desservies par ADP Canada. Le rapport, qui porte sur plus de deux millions de travailleurs au Canada, est produit par l'Institut de recherche ADP®, un groupe spécialisé de l'entreprise qui donne de l'information sur les tendances du marché de l'emploi et la stratégie relative à la main-d'œuvre.

Chaque mois, l'Institut de recherche ADP publie le Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada dans le cadre de l'engagement de l'entreprise à analyser en profondeur le marché du travail au Canada, et à fournir aux entreprises, aux gouvernements et à d'autres, une source d'information crédible et précieuse. Le Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada est distribué gratuitement au grand public de façon mensuelle.

2. Pourquoi l'Institut de recherche ADP publie-t-il chaque mois le Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada?

ADP est déterminée à fournir la perception la plus approfondie et la plus poussée du marché de l'emploi, afin d'aider les décideurs et les employeurs à prendre des décisions éclairées. Lancé en 2006 aux États-Unis, le Rapport national sur l'emploi d'ADP donne un aperçu mensuel de la situation actuelle de l'emploi à partir de données de paie transactionnelles empiriques réelles. Avec l'ajout du Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada, l'Institut de recherche ADP peut maintenant avoir un regard encore plus poussé sur les principales tendances en matière d'emploi au Canada et aux États-Unis.

3. Que mesure exactement, tous les mois, le Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada?

Chaque mois, le Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada mesure l'évolution du marché des emplois non agricoles au Canada. En plus de révéler mensuellement les tendances de l'emploi dans un seul rapport, l'Institut de recherche ADP présentera aussi des renseignements détaillés sur l'industrie, accessibles et téléchargeables [ici](#). Le rapport vise à harmoniser les chiffres sur l'emploi publiés dans le Rapport sur les emplois salariés de Statistique Canada, l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH).

4. En quoi le Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada diffère-t-il des rapports de Statistique Canada?

Statistique Canada publie deux enquêtes mensuelles mesurant les niveaux d'emploi et les tendances : l'Enquête sur la population active (EPA), dénommée ici l'enquête auprès des ménages, et l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), dénommée ici l'enquête sur la rémunération ou l'établissement.

L'EPA fournit la première image opportune de la situation globale du marché du travail au Canada, y compris les emplois agricoles et le nombre de travailleurs autonomes. Il est fondé sur une enquête menée auprès de 56 000 ménages au Canada.

L'enquête sur la rémunération (EERH) fournit un indicateur très fiable de la variation mensuelle des emplois salariés non agricoles, environ six à huit semaines après la fin du mois. Les estimations de l'enquête mensuelle de l'EERH sont produites en combinant un recensement des retenues sur la paie, fourni par l'Agence du revenu du Canada, et l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui recueille des données auprès d'un échantillon de 15 000 entreprises.

Le Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada est un rapport mensuel en temps réel fondé sur les données de paie transactionnelles réelles pour les emplois non agricoles, qui portent sur plus de deux millions de travailleurs au Canada. Il propose donc un premier coup d'œil mensuel sur les emplois salariés au pays après la fin du mois. Le Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada constituera une nouvelle et précieuse source d'information sur les tendances du marché de l'emploi au Canada, ce qui aidera à faciliter la prise de décisions et à orienter la stratégie relative à la main-d'œuvre.

5. Quelle méthode sert à préparer le nouveau Rapport national sur l'emploi d'ADP?

Pour en savoir davantage sur la méthode, consultez ou téléchargez le [livre blanc sur la méthode](#).

6. Quelles industries sont visées par le rapport?

Fabrication, construction, ressources naturelles et extraction minière, commerce/transport et services publics, information, finances/services immobiliers, services professionnels et commerciaux (y compris les services professionnels et techniques, la gestion d'entreprises, les services administratifs et de soutien), éducation et santé (y compris les services éducatifs et les soins de santé), loisirs et hébergement, ainsi que d'autres services (y compris l'administration publique).

7. Dans quel format sera publié chaque mois le Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada?

L'Institut de recherche ADP publiera mensuellement un communiqué de presse et un rapport.

8. Quand ADP Canada publiera-t-elle son premier Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada, et quand les rapports subséquents seront-ils publiés?

Le premier Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada sera publié le jeudi 16 novembre à 8 h 30 (HE). Par la suite, les rapports seront publiés le troisième jeudi de chaque mois, dès 8 h 30 (HE), conformément au [calendrier de publication](#).

9. Sur quel ensemble de données le Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada sera-t-il fondé?

Le rapport est fondé sur des données provenant de 2 millions de travailleurs et sur d'autres variables permettant de renforcer ces données, dont les données de Statistique Canada et des variables propres à l'industrie comme les indices de confiance, les permis de construction résidentielle et les exportations de marchandises.

10. Comment ADP protégera-t-elle l'information qu'elle utilise pour produire le rapport?

Chez ADP, rien n'est plus important que la confidentialité et la sécurité des données du client. En dotant ses produits, ses processus d'affaires et ses infrastructures de nombreux niveaux de protection, ADP s'assure que la sécurité demeure une partie intégrante de ses activités commerciales.

Le Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada est produit par l'Institut de recherche ADP, un groupe spécialisé d'ADP, indépendant de toute entité qui offre directement des services de gestion du capital humain à ses clients, afin d'assurer une séparation adéquate dans le traitement de l'information. Ce groupe travaille à partir de renseignements codés, transmis automatiquement (sans intervention humaine), puis stockés sur ses systèmes en vue de l'analyse statistique. Seul un nombre limité de personnes autorisées collaborent au projet et à l'analyse afin de produire le rapport.

Pour produire le Rapport national sur l'emploi d'ADP Canada, nous ne traiterons aucune donnée personnelle des clients.